



Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

EDITORIAL : Absurdité journalistique ou manipulation politique ? Les écolos politiques seraient contre les fêtes de Noël parce qu'ils défendent les arbres résineux, ils seraient contre le Tour de France cycliste, eux qui travaillent pourtant depuis des années à augmenter les pistes cyclables et utilisent beaucoup le vélo en milieu urbain comme en milieu rural. La bonne question est «pourquoi s'obstine-t-on depuis plusieurs jours à critiquer les décisions de ces nouveaux ou anciens maires écologistes, sinon que leurs idées s'avèrent non seulement contaminantes, mais de plus en plus acceptées et vérifiées de jours en jours par leurs électeurs anciens comme nouveaux. Et en plus ils gagnent les élections !

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – Couacs permanents quant au Covid-19

Documentation Ecologique
Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-
chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES

4 - Apparition de l'insecticide Cruiser (suite)

13 octobre 2013..... Quand on se plonge dans le document rébarbatif «Système pour l'évaluation du risque des produits phytosanitaires pour l'environnement » publié en 1992 par l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (EPPO), on y trouve une dizaine de pages qui traitent des abeilles domestiques. Ce document guide est régulièrement remis à jour pour garantir l'innocuité des pesticides pour ces petits insectes. Mais pour évaluer le problème, faisons une expérience fictive : Prenez un groupe d'hommes jeunes, en bonne santé, qui pèsent 70 kg. On les enferme pendant deux jours et on les contraint à fumer suffisamment de cigarettes pour obtenir la mort de la moitié d'entre eux. Relevez la quantité de cigarettes inhalées pour parvenir à ce résultat : vous venez d'obtenir ce que les toxicologues nomment la « dose létale 50 (DL50) » sur 48h. C'est la quantité d'un toxique qui, administrée sur une période de deux jours, a une chance sur deux de tuer un individu. Cette DL50 est de 150 paquets de cigarettes pour la seule nicotine. C'est de la même manière que sont évalués les risques présentés par les nouveaux pesticides. De nouvelles lignes directrices ont été proposées par l'EFSA, mais la décision a été ajournée. Aussi on continue dans le laxisme réglementaire qui perdure depuis plus d'une quinzaine d'année.

5 - abeilles et humains même combat (2014)

17 décembre 2013..... Abeilles et humains, même combat. Certains insecticides utilisés en agriculture intensive, qui déciment les abeilles, seraient aussi toxiques pour l'homme. Par un communiqué, l'agence européenne de sécurité des aliments (EFSA), propose de revoir à la baisse du niveau de certains insecticides utilisés en agriculture intensive. En effet, ces molécules auraient des effets toxiques sur nos neurones. Depuis des années, les apiculteurs se battent pour que les des insecticides néonicotinoïdes ne soient plus utilisés. En effet, ces molécules ont des conséquences dévastatrices sur les abeilles. Il aurait été légitime, sans doute, de réagir en arrêtant l'usage de produits pour sauver les abeilles, sans lesquels 80% des fruits et légumes que nous consommons n'existeraient pas. Mais cela n'a, jusqu'ici, pas suffi à convaincre les pouvoirs publics. Cependant, il est désormais question de toxicité chez l'homme : difficile alors de ne pas prendre le problème en considération. Le groupe scientifique de l'EFSA travaillant sur les produits phytopharmaceutiques et leurs résidus A constaté que l'acétamipride et l'imidaclopride peuvent affecter de façon défavorable le développement des neurones et des structures cérébrales associées à des fonctions telles que l'apprentissage et la mémoire. Il a conclu son rapport en demandant à ce que les taux d'expositions actuels soient revus à la baisse, car les seuils acceptés ne constituent pas une protection suffisante pour éviter toute neurotoxicité développementale. D'autres insecticides néonicotinoïdes sont largement employés à en agriculture intensive. L'usage de certains est partiellement suspendu depuis le printemps dernier, mais il n'y a pas de décision stricte d'interdiction, au grand désespoir des apiculteurs français. Comment agir à titre individuel ? Probablement en essayant de consommer autant que possible des produits issus de l'agriculture biologique.



Février 2014..... Durant l'année 2013, le miel français a du plomb dans l'aile. La production nationale était de 32 milliers de tonnes en 1995, de 20 en 2011 et de moins de 15 en 2013. Le nombre d'apiculteurs était de 85 000 en 1995, moins de 70 000 en 2011, plus de 70 000 en 2013. En compensation des manques, du miel est importé : de 6 à 7 milliers de tonnes en 1995, de 24 milliers en 2011 et de plus de 26 milliers en 2013. Pour l'UNAF, les pesticides sont responsables de cette situation. Mais il y aurait aussi d'autres facteurs qui contribuent à la baisse de production du miel.

1 avril 2014..... Avec tenues de protection et enfumoirs, des centaines d'apiculteurs sont venus près de Paris manifester leur mécontentement face à la mortalité des abeilles qui menacent leur travail. À Montreuil, devant le siège de FranceAgriMer, organisme qui détermine les orientations stratégiques des filières agricoles, ils brandissent des pancartes avec un message clair : «L'agrochimie m'a tuer » ou encore «Non au Cruiser, non aux insecticides neurotoxiques tueurs d'abeilles ». Quatre des cinq organisations professionnelles sont réunies pour l'occasion. Ils ont réussi à réunir 8 à 900 apiculteurs selon les organisateurs, 300 selon la police. Ils souhaitent expliquer aux pouvoirs publics qu'il est inutile d'établir un plan de développement sans régler la question des insecticides.

1 avril 2014.....A Paris, 13 ans après les premières plaintes, l'enquête pénale sur la commercialisation par le groupe Bayer du Gaucho et ses conséquences pour les abeilles, s'est soldée par un non-lieu, alors que le pesticide fait désormais l'objet de restrictions en Europe. L'union nationale de l'apiculture française (UNAF), partie civile, va faire appel de ce non-lieu. Ce dossier sera donc de nouveau examiné par la cour d'appel de Paris.

(suite au n°39)

EFFET DE SERRE CH12 - LA CONFERENCE DE LA HAYE (PAYS-BAS) COP6 (suite)

25-28 juin 2001..... Des discussions informelles se succèdent à la Haye entre le groupe des pays en voie de développement

et les pays industrialisés en vue de préparer la reprise officielle des négociations sur les changements climatiques prévues du 16 au 27 juillet à Bonn. Le refus du président américain de ratifier le protocole de Kyoto va placer ces rencontres sous un nouveau jour, alors que le Canada, le Japon et l'Australie ont pris leur distance avec cet allié traditionnel. Il s'agit maintenant de sortir de l'impasse. 4-5 juillet 2001..... Le Japon, par l'intermédiaire de son chef de gouvernement, est en visite en Angleterre puis en France pour parler des problèmes posés par le protocole de Kyoto (dont le Japon n'est toujours pas signataire) et, en particulier, de la position américaine sur ce protocole. Le Japon démarche l'Europe et espère assouplir ses positions sur le protocole afin de permettre aux Américains de rejoindre les signataires. En fait, le Japon demande aux deux Européens d'accepter un compromis, ce qu'ils refusent à cause de l'urgence de prendre des mesures pour arrêter le réchauffement climatique.



15 juillet 2001..... Reprise des négociations mondiales sur le protocole de Kyoto en Allemagne à Bonn (COP6 bis). Les négociations reprennent là où elles avaient échoué en novembre 2000 à la Haye. Les Américains, par une position

manifestement dictée par les puissants groupes pétroliers, tentent de dicter leur loi au reste du monde en refusant ce protocole. Le président américain George W Bush, qui représente 5% de la population du globe, responsable de 30% de la pollution atmosphérique, estime que les pays en voie de développement devraient plus participer à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment la Chine et l'Inde, deux pays qui représentent 40% de la population mondiale et qui ne polluent qu'à 7% pour la Chine et 2% pour l'Inde. Dans ce contexte difficile, le nouveau ministre français de l'environnement, Yves Cochet, va connaître son baptême du feu international. Il participera demain à une réunion avec ses homologues européens et s'inscrit dans la continuité de la ligne de Dominique Voynet : "il faut faire ratifier le protocole par un nombre suffisant de pays pour permettre sa mise en œuvre le plus vite possible, éventuellement sans les Américains". Cependant, pour aboutir à un compromis, les négociateurs européens sont prêts à accepter des accords sur les puits de carbone bien que cette comptabilisation des réductions de gaz à effet de serre amenés par ces puits est jugée très discutable par les scientifiques. On reparlera aussi du marché des permis de polluer.

16 juillet 2001..... Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, réunis à Bruxelles, réaffirment leur

engagement en faveur du protocole de Kyoto tandis que reprennent à Bonn les négociations sur le réchauffement planétaire. Ils adressent une déclaration notamment aux Etats-Unis au Japon : "L'Union européenne appelle tous les pays industrialisés à assumer leurs responsabilités dans le cadre de l'effort commun".

21 juillet 2001..... A Bonn, lors de la COP6 bis, les négociations sur le protocole de Kyoto qui n'avançaient guère avec le

constant refus des Etats-Unis, les hésitations du Japon et le durcissement des pays en développement sur certains thèmes, paraissent tout à coup déboucher sur un accord a minima quand les ministres de l'environnement remplacent les hauts fonctionnaires pour négocier. Le ministre français Yves Cochet se déclare plus optimiste que la veille et les ministres cherchent à boucler un accord avant le G8 de Gênes en Italie. Trois pays sont nécessaires pour basculer afin de permettre l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto : le Japon, le Canada et la Russie. L'Europe va probablement accepter avec plus de souplesse la question des puits de carbone, mais elle le veut, en contrepartie, une observance rigoureuse et des pénalités en cas de non-respect par les pays des objectifs de réduction de gaz à effet de serre. "L'observance est la clé de voûte du système" juge Yves Cochet.

23 juillet 2001..... Après plusieurs jours de négociations marathon, les ministres de l'environnement réunis à Bonn

concluent un accord à l'arraché pour sauver le protocole de Kyoto. Finalement, ce sont le Japon, le Canada et l'Australie qui se sont ralliés au compromis. L'Union européenne a pour sa part fait d'importants compromis, quant aux Etats-Unis ils se retrouvent encore plus isolés.

1 octobre 2001..... Réuni à Londres, le GIEC rend public un apport de synthèse pessimiste sur le changement climatique

destiné aux décideurs politiques. Le document résume les connaissances accumulées depuis 1995. Il suggère notamment que, même si l'on parvient à réduire les émissions de CO2 ces prochaines décennies, les températures continueront à s'élever bien plus longtemps et que le niveau des océans va monter pendant plus d'un millénaire. Il faut s'inquiéter des menaces sanitaires dans les régions tropicales et subtropicales et du manque d'eau de plus en plus pressant dans certaines régions de notre planète. Ce rapport va nourrir les débats de la prochaine conférence sur le climat, fin octobre à Marrakech (Maroc).

NICOLAS HULOT

CH7 – Hulot l'envoyé spécial pour la protection de la planète



6 mars 2013..... Le journal Le Monde présente le secrétaire national EELV qu'il qualifie d'écologiste transparent. Pascal Durand n'aime pas la lumière et reste peu connu du grand public. A 52 ans, le numéro 1 écologiste préfère parcourir les régions à la rencontre des militants que d'aller dans les médias. Son but est de faire le service après-vente auprès de tous ceux qui n'ont pas digéré l'image donnée par leur parti au moment de l'accord avec le PS. «J'ai trouvé un parti perdu par la vitesse à laquelle il était passé d'une logique d'opposition à une logique de compromis gouvernemental et parlementaire » souligne-t-il et il dit refuser la politique d'épicerie et de marchandage. C'est le paradoxe de la situation à l'heure où EELV a deux ministres et deux groupes parlementaires. A sa création, EELV revendiquait environ 14 000 adhérents et il serait aujourd'hui à 10 000. Pour P. Durand, ce qui s'est écroulé n'est pas vraiment le nombre de militants mais l'image de l'écologie politique dans la société. Pascal est avocat de profession et il a pris sa première carte dans un parti à 50 ans. Il fut proche de Nicolas Hulot, puis de Daniel Cohn-Bendit, avant de rejoindre Cécile Duflot en 2011 et devenir porte-parole d'EELV. Il fut le seul candidat à se présenter à la succession de Mme Duflot, se faisant élire secrétaire national parce que cela arrangeait tout le monde. Pascal n'est pas un élu municipal, départemental ou parlementaire et il ne s'est jamais battu pour l'être. Il a refusé d'être sénateur en 2011 et député en 2012 en région parisienne. Le poste de secrétaire national d'EELV suffit à son bonheur.

4 juillet 2013..... En dépit des beaux discours prononcés lors de la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012, ni François Hollande, ni Jean-Marc Ayrault ne sont des écologistes convaincus. Ils incarnent cette génération de socialistes habitués à sous-traiter l'environnement aux Verts, persuadés que la prise en compte des enjeux écologiques est une contrainte. En mars dernier, le PS s'était ainsi montré incapable de voter sur un texte de référence écologique proposé par Laurence Rossignol, secrétaire nationale chargée de ces questions. Ainsi, François Hollande n'est toujours pas certain que la transition écologique peut être un levier pour sortir de la crise, il ne voit pas l'intérêt de réorienter sa politique vers la croissance verte. Le budget du ministère de l'écologie a donc pu être sacrifié. Ce n'est pas un hasard si Hollande et Ayrault ont choisi d'abord Nicole Bricq puis Delphine Batho, deux novices sans poids politiques, pour occuper un ministère rétrogradé dans la hiérarchie gouvernementale. En échange de leurs tickets d'entrée au gouvernement, EELV avale des couleuvres successives comme les tergiversations sur la fermeture de la centrale de Fessenheim ou la gestion du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. Nicolas Hulot, personnage préféré des Français, a été nommé «envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète » ce qui l'oblige à faire usage de son droit de réserve. Finalement, Hollande et Ayrault ont choisi Philippe Martin pour succéder à Delphine Batho au ministère de l'environnement afin de tenter d'éteindre l'incendie qui couve parmi les Verts ou les associations de défense de l'environnement.

Septembre 2013..... Nicolas Hulot sort un livre à propos de son échec avec EELV «**Plus haut que mes rêves** » chez Calmann-Lévy. Il se demande ce qu'il est venu faire dans cette galère de se porter candidat à la candidature pour l'élection présidentielle 2012. Pourquoi entrer dans cette ronde du pouvoir après avoir passé tant d'années avec la nature, sa simplicité, sa puissance et le message d'humilité qu'elle ne cesse de nous prodiguer ? «J'ai compris que c'est aux hommes de sauver la beauté du monde qui donne un sens à leur existence » dit-il. Mais il accuse : «Il y a quelque chose de profondément vicié (dans) Europe-Ecologie-les-Verts ! ».

13 septembre 2013..... Depuis plusieurs semaines, le ministre EELV Pascal Canfin maintient le suspense sur une éventuelle candidature aux élections européennes qui l'obligerait à quitter le gouvernement : «En démissionnant, je serais le premier à dire que l'Europe est importante et que le Parlement est le vrai lieu pour changer les choses ». Agacé par les tergiversations gouvernementales en matière écologique, le ministre délégué au développement hésite. A l'entendre, l'option de démissionner pour prendre la tête de liste européenne en Ile-de-France est sérieusement envisagée, même si sa candidature ne fait pas l'unanimité dans le parti. David Cormand trouve que c'est une très mauvaise idée que les ministres soient candidats et il faudra beaucoup de pédagogie à M. Canfin pour expliquer qu'il part du gouvernement pour devenir député européen. Daniel Cohn-Bendit pense que ce yoyo n'est pas compréhensible. Jean-Vincent Placé trouve que Pascal Canfin fait du trop bon travail de ministre et n'en veut pas à la tête de liste IdF. Si Canfin décide finalement de renoncer, le secrétaire national Pascal Durand annonce qu'il sera candidat à condition que le parti n'ait pas de tête de liste externe forte et si les militants le souhaitent. On évoque le nom de Nicolas Hulot, mais celui-ci n'y pense sûrement même pas.

20 septembre 2013..... Pour sa deuxième édition, la conférence environnementale reprend le format instauré une année plus tôt : discours inaugural du président de la République, discussions au sein de cinq tables rondes thématiques regroupant ONG, syndicats, élus, entreprises, puis conclusion tirée par le Premier ministre. Première table ronde sur l'économie circulaire ; deuxième sur les emplois et la transition écologique ; troisième sur la politique de l'eau ; quatrième sur la biodiversité marine, la mer et les océans ; cinquième sur l'éducation à l'environnement et au développement durable. Dans son discours inaugural, Hollande annonce une feuille de route pour ce qui est de l'énergie, avec une demande de réduction de moitié de la consommation d'énergie du pays à l'horizon 2050, mais ce n'est qu'une perspective. La loi de transition énergétique devrait être votée avant la fin 2014, avec l'objectif de réduction de 75 à 50% de la part du nucléaire dans la production de l'électricité. Hollande confirme l'introduction d'une part de fiscalité verte sans en préciser les contours. Satisfaction de la Fondation Nicolas Hulot, mais en revanche, FNE estime que le compte n'y est pas : trop d'imprécisions, manque de calendrier et de concret.

(suite au numéro 39)

FESSENHEIM_ch5- C'est pour quand ? (suite)

20 novembre 2014..... Centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace): Dans le cadre des actions à réaliser à la suite d'une inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), EDF a mis en évidence que le dispositif respiratoire de secours présent en salle de commande ne correspondait pas à celui prescrit par le rapport de sûreté de l'installation. Selon les exigences de conception vis-à-vis de la protection contre l'incendie détaillées dans le rapport de sûreté de l'installation, un dispositif de distribution d'air de secours est prévu en salles de commande. En cas d'incendie entraînant l'arrivée de fumée en salle de commande, les opérateurs connectent à ce dispositif un masque afin d'effectuer quelques actions indispensables avant d'évacuer les locaux enfumés. La mise en sécurité du réacteur est ensuite poursuivie à partir d'un pupitre de secours. A la suite de l'inspection de l'ASN du 15 mai 2014, l'exploitant a indiqué que les masques mentionnés dans le rapport de sûreté n'étaient plus en place et que la maintenance du circuit de distribution de l'air n'était plus assurée depuis 2012. Le système prévu avait été remplacé par des appareils respiratoires individuels autonomes. L'ASN a relevé que le système de remplacement n'était pas conforme aux prescriptions du rapport de sûreté en vigueur. De plus, cette modification n'a pas fait l'objet d'une analyse suffisamment approfondie et formalisée, notamment en ce qui concerne l'autonomie des appareils respiratoires individuels mis en place. En cas d'enfumage de la salle de commande, la mise en œuvre du pupitre de secours aurait ainsi pu être retardée de quelques minutes. Toutefois l'installation serait restée sous la surveillance permanente des systèmes automatiques de protection du réacteur. Afin de traiter cette anomalie, des mesures compensatoires répondant aux exigences du rapport de sûreté ont été mises en place. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement de l'installation mais révèle une dégradation des dispositions de défense en profondeur. Il a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

2 décembre 2014..... L'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace) a constaté que sept vannes qui participent à l'isolement de l'enceinte de confinement des bâtiments des réacteurs n°1 et 2 n'étaient pas fermées contrairement à ce que demandent les règles générales d'exploitation. L'enceinte de confinement est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouvent notamment la cuve du réacteur et les générateurs de vapeur. Elle constitue la troisième des trois barrières existant entre les produits radioactifs contenus dans le cœur du réacteur et l'environnement (la première barrière est la gaine du combustible, la deuxième est le circuit primaire). De nombreuses canalisations nécessaires au fonctionnement de l'installation traversent cette enceinte. Afin de garantir l'étanchéité de la troisième barrière, deux vannes d'isolement montées en série et assurant une redondance permettent d'obturer chacune de ces canalisations. Le 2 décembre 2014, l'exploitant a procédé à une analyse documentaire qui a mis en évidence la non-fermeture de l'une des deux vannes montées en série sur sept canalisations traversant l'enceinte. Le document utilisé par le personnel de conduite ne demandait la fermeture que d'une seule des deux vannes, contrairement aux règles générales d'exploitation qui imposent la fermeture des deux. Dès la détection de cet écart, l'exploitant a remis les vannes en conformité et a vérifié que l'ensemble des vannes d'isolement de l'enceinte étaient bien fermées. Cet événement n'a pas eu de conséquence sur le personnel ni sur l'environnement de l'installation. Néanmoins, en cas d'accident grave associé à une fuite sur une deuxième vanne d'isolement, les mesures permettant d'assurer la maîtrise du confinement des produits radioactifs auraient été dégradées. En raison de la détection tardive de cet événement, il a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

5 janvier 2015..... Le président de la République, François Hollande, réaffirme qu'il y aura bien la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim sans en préciser la date. «J'ai pris cette décision dans le cadre du plafonnement du nucléaire. Des procédures sont en cours et les études sont lancées » précise le chef de l'Etat. Il ajoute : «Je m'étais engagé, non pas parce que je veux viser Fessenheim en particulier, mais parce que c'est la plus vieille centrale ». Certains veulent en déduire qu'une autre centrale pourrait fermer à la place de Fessenheim : «C'est ce que certains disent » répond Hollande de manière évasive. En novembre, Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, avait déclaré être à l'écoute des propositions d'EDF en matière de fermeture de centrales nucléaires vieillissantes. Dans les couloirs du ministère de l'Ecologie, le nom de la centrale du Tricastin (Drôme) avait circulé un moment avant un démenti. Le président de la République confirme : «Dès lors que la loi sur la transition énergétique, et c'était un de mes engagements, plafonne la production nucléaire, il faut fermer une centrale parce qu'en plus on va avoir l'usine de Flamanville qui va ouvrir ». Hollande cite la future EPR sans se douter qu'elle est encore loin d'ouvrir comme le futur le montera. (Suite au numéro 39)



COUACS PERMANENTS QUANT AU COVID-19



L'imbroglie des masques

Faut-il porter des masques contre l'épidémie de coronavirus ? D'évidence cela restera comme le principal "couac" de l'équipe Macron. Le 25 mars 2020, la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye affirmait que les citoyens "n'avaient pas besoin de masques" lorsque les gestes barrières étaient bien respectés. Neuf jours plus tard, Jérôme Salomon, le directeur général de la santé, disait "encourager le grand public, s'il le souhaite, à porter des masques et en particulier des masques alternatifs (autres que chirurgicaux ou FFP2)." Le sondage Odoxa-Dentsu Consulting réalisé les 8 et 9 avril pour France Info et Le Figaro montre que 76% des Français jugent que le gouvernement leur a menti sur ce point, estimant que les premières recommandations visaient uniquement à pallier la pénurie de masques pour les réserver aux professionnels de santé.



- (2) **L'application StopCovid devait permettre de tracer les contacts avec des personnes diagnostiquées positives au coronavirus : elle devait être prête le 2 juin assure le gouvernement. Malgré les retards et les bugs, le Premier ministre de l'époque Edouard Philippe a maintenu sa confiance dans le projet qui a suscité des nombreuses critiques, notamment pour des questions de respect de la vie privée. Depuis le changement de Premier ministre, on s'aperçoit que les Français n'ont pas chargé cette application pour de nombreuses raisons. Et le traçage des «malades » est un ratage de plus !**
- (3) **Des errements permanents dans la communication gouvernementale (masque/pas masque, tests/pas tests, etc.), les responsables se contredisant trop souvent. Pendant ce temps, les queues pour les tests se développent car le dépistage est en surchauffe. Les résultats des tests arrivent trop tard.**
- (4) **Le dernier couac sera-t-il celui du vaccin ? En tout cas, la France a dépassé les 10 000 cas de personnes atteintes par le Covid.**